

Service Environnement

**ARRETE N°38-2022-200-DDTSE04**  
**adaptant les mesures de restriction sécheresse à usage**  
**d'irrigation sur l'unité de gestion souterraine Molasse miocène**  
**Chambaran**

**Le Préfet de l'Isère,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le Code de l'Environnement, notamment le titre 1<sup>er</sup> du livre II et le titre 3 du livre IV ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les Régions et les Départements ;

VU le décret n°2021-795 du 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse ;

VU l'instruction ministérielle du 27 juillet 2021 relative à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse hydrologique et son guide de mise en œuvre opérationnelle ;

VU l'arrêté du Préfet Coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée du 21 mars 2022 paru au Journal Officiel du 3 avril 2022, portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2022-05-18-00002 du 18 mai 2022 fixant le cadre des mesures de gestion et de préservation de la ressource en eau en période de sécheresse dans le Département de l'Isère et notamment son annexe 6 ;

Considérant la nécessité d'améliorer la connaissance des fonctionnalités eaux superficielles / terrasses des alluvions anciennes de l'Isère / Molasse miocène Chambaran sur ce secteur ;

Considérant que sur l'unité de gestion souterraine Molasse miocène Chambaran, les terrasses alluviales anciennes de l'Isère rive droite, liées au fonctionnement de la Molasse, sont davantage représentées par le piézomètre BSS0001XNAA situé à St Bonnet de Chavagne et que ce piézomètre est au seuil statistique d'une situation d'alerte à la différence des piézomètres plus profonds du suivi de la Molasse miocène sur les communes de Claveyson et Margès dans la Drôme qui sont à des niveaux de seuils statistiques ayant dépassé le niveau d'alerte renforcée ;

Considérant que sur l'unité de gestion souterraine Molasse miocène Chambaran, les terrasses alluviales anciennes de l'Isère rive gauche nécessitent une connaissance plus approfondie pour définir le seuil statistique de situation de la ressource et que les cumuls de précipitations agrégés sur le département sur la saison de recharge des eaux souterraines de septembre 2021 à mars 2022 sont déficitaires depuis le mois de janvier 2022, ce qui justifie le maintien le maintien pour les usagers agricoles d'un niveau de restrictions modéré ;

Considérant que les prévisions pluviométriques et de températures pour les semaines à venir affichent toujours une tendance chaude et sèche ;

Considérant que l'indice d'humidité des sols (indice SWI) suivi par Météo France est toujours à un niveau bas au 19 juillet 2022 malgré les récentes pluies ;

Considérant que l'équivalent en eau du manteau neigeux au-delà de 1000m d'altitude suivi par Météo France est à un niveau extrêmement bas au 19 juillet 2022 ;

Considérant les échanges et débats lors du comité de l'eau de l'Isère qui s'est tenu le 19 juillet 2022 ;

Considérant la demande de l'association des irrigants de l'Isère en date du 11 juillet 2022 ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires,

### **ARRETE**

#### **ARTICLE 1 :**

Les irrigants listés en annexe du présent arrêté, prélevant sur les terrasses rive droite et rive gauche de l'Isère, autorisés par l'arrêté préfectoral validant le plan annuel de répartition 2022 n°2022-05-30-00017, situés sur le bassin versant Isère Aval Sud Gresivaudan, sont autorisés à appliquer les restrictions sécheresse définies pour une situation d'alerte pour leur seul usage économique d'irrigation.

#### **ARTICLE 2 : DURÉE DE VALIDITÉ**

Les dispositions du présent arrêté sont valables au plus tard jusqu'au 10 août 2022 inclus. En cas d'amélioration suffisante de la situation un arrêté d'abrogation pourra être pris.

A la fin de cette période, le niveau de restriction applicable sera celui de l'unité de gestion souterraine Molasse miocène Chambaran.

#### **ARTICLE 3 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS**

Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

#### **ARTICLE 4 : EXÉCUTION ET PUBLICATION**

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet des services de l'État en Isère :

- ↳ la Secrétaire Générale de la Préfecture ;
- ↳ le Directeur Départemental des Territoires ;
- ↳ le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité.

Grenoble, le 19 JUIL. 2022  
Le Préfet,

**Laurent PREVOST**

## ANNEXE



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Environnement  
Unité Prélèvement et Contrôle

Direction départementale des territoires

Dénomination / Nom	UG	asUG	Type ressource	N° UP	Surface (ha)
ASA des Esplanasses	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200060	131,00
CUMA des Combeaux	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200134	28,00
CUMA des Combeaux	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200135	28,00
CUMA des Combeaux	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200136	39,00
Martinais Jean-Yves	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380220273	0,00
Pascal Lydie	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380220272	15,00
Carra Claude	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200475	5,00
Pinet Mickaël	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200476	14,16
Rochas Benjamin	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380200479	10,90
Earl Gilbert Jean-Pierre	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201053	20,03
Guillot Michelle	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201054	1,50
Earl Jany Marc	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201056	12,00
Belle Serge	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201125	35,00
Belle Yves	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201130	1,50
Tanchon Jean-Pierre	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201137	3,00
Earl Cotte	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201253	7,34
Earl les noyers	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380120213	12,11
Earl ferme des signaux	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201257	5,60
Giraud Jean-Noël	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201507	12,50
Senura	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201596	10,00
Earl des côtes de l'Isère	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201625	19,05
Clénat Christian	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201682	1,50
Earl Germain Eric	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201733	10,90
Earl Germain Eric	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201734	7,80
Favet Raphaël	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine		25,00
Earl du Rosier	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201769	5,34
Albertin Franck	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RD	Eau Souterraine	380201770	14,00
<b>TOTAL</b>	<b>Isere Aval Sud Gresivaudan</b>	<b>Terrasses RD</b>	<b>Eau Souterraine</b>		<b>475,23</b>
Bessée Pierre-Marc	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380201114	0,60
SAS Rimet	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380201141	4,00
Picat Alexandre	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380201674	5,00
Earl JS Noix	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380220221	5,80
Earl JS Noix	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380201932	3,90
Jaroso-Rizzetto Marina	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine	380202043	0,00
Gaëc de l'Angus et de la Noix	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Superficielle	380100886	11,00
Gaëc les jardins de Cherennes	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Superficielle	380102120	1,50
Earl Fillet	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Souterraine		20,00
Meunier Angélique	Isere Aval Sud Gresivaudan	Terrasses RG	Eau Superficielle	380101903	0,38
<b>TOTAL</b>	<b>Isere Aval Sud Gresivaudan</b>	<b>Terrasses RG</b>	<b>Eau Souterraine</b>		<b>52,18</b>

